



Daniel VIAELLE
Président

TRIFYL
ROUTE DE SIEURAC
81 300 LABESSIÈRE-CANDEIL
Tél : 05 63 81 23 00
Fax : 05 63 81 23 01
www.trifyl.fr

Labessière-Candeil, le 5 juin 2023

Courrier ARRIVÉE le
09 JUIN 2023



Monsieur le Président de
Gaillac Graulhet Agglomération
Técou – le Nay
81600 GAILLAC

Dossier suivi par : Serge Issandou
Référence à rappeler : 2023.06.02 EXPL.SIHM

Monsieur le Président, *Cher Paul*

Depuis plusieurs années, nous constatons un double phénomène durant les périodes estivales et plus spécifiquement entre le 01 juillet et le 31 août à savoir :

- Une fréquentation qui tend à être plus faible et très irrégulière de la part des usagers
- Des difficultés croissantes liées à l'exposition aux fortes chaleurs durant l'été et notre capacité à respecter les mesures de protection des agents exerçant sur les déchèteries.

Malgré les mesures compensatoires mises en œuvre par TRIFYL et renforcées au fil des années, force est de constater que cette situation estivale devient de plus en plus préoccupante. Durant les périodes les plus chaudes de l'après-midi, nos agents sont exposés durablement à des conditions difficiles et dégradées alors même que les affluences d'usagers deviennent très réduites.

En parallèle, les prévisions du dérèglement climatique et ses conséquences imposent des mesures d'adaptation qui ne peuvent plus être exclusivement conjoncturelles.

Aussi et dans un double objectif de protection des usagers et des agents de proximité et du maintien d'une rationalité et d'un bon sens opérationnel, les élus de TRIFYL ont souhaité engager une réflexion sur l'aménagement des heures d'ouverture des déchèteries au public durant l'été, comme cela se réalise déjà dans de nombreuses déchèteries en France.

Pour répondre à cette demande, Trifyl souhaite expérimenter cette année la mise en place d'horaires d'été sur ses déchèteries durant les mois de juillet et d'août sur le double principe d'une ouverture plus matinale et d'une fermeture sur les créneaux horaires les plus exposés l'après-midi. Ces derniers étant, de fait, moins utilisés par les usagers.

A cette fin et à titre expérimental, de nouveaux horaires d'accès au public seront proposés de sorte à éviter les tranches horaires les plus chaudes de la journée, sans modifier l'amplitude horaire ni les jours d'ouverture à de rares exceptions.

fyL

Ainsi sur les déchèteries de votre territoire, du 1^{er} juillet au 31 août 2023, les horaires d'ouverture seront :

- Déchèterie de Gaillac : du lundi au samedi de 7h00 à 14h00
- Déchèterie de Graulhet : du lundi au samedi de 7h00 à 14h00
- Déchèterie de la Grésigne : le mercredi de 7h00 à 10h00, le jeudi de 7h00 à 14h00 et le samedi de 11h00 à 14h00
- Déchèterie de Rabastens : du mardi au samedi de 7h00 à 14h00
- Déchèterie de Salvagnac : le mercredi de 11h00 à 14h00, le vendredi de 7h00 à 14h00 et le samedi de 7h00 à 10h00

Afin d'en informer les usagers, une signalétique à l'entrée des déchèteries sera apposée et une information sera publiée sur les réseaux sociaux et site internet du Syndicat.

En complément, nous vous proposons également de partager ces informations sur vos médias de communication et sur les tableaux d'information dont vous disposez.

Je rappelle également qu'il s'agit d'une expérimentation dont le bilan et les enseignements à l'issue de l'été définiront les conditions d'une éventuelle reconduction durant l'été 2024.

Je sais pouvoir compter sur votre compréhension et votre soutien dans la mise en place de ce dispositif de protection et de rationalisation des usagers et des agents des déchèteries.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Bien à toi

Le Président,

Daniel VIALELLE



- . Copie à Monsieur le Maire de Castelnau de Montmiral
- . Copie à Madame le Maire de Gaillac
- . Copie à Monsieur le Maire de Graulhet
- . Copie à Monsieur le Maire de Rabastens
- . Copie à Monsieur le Maire de Salvagnac